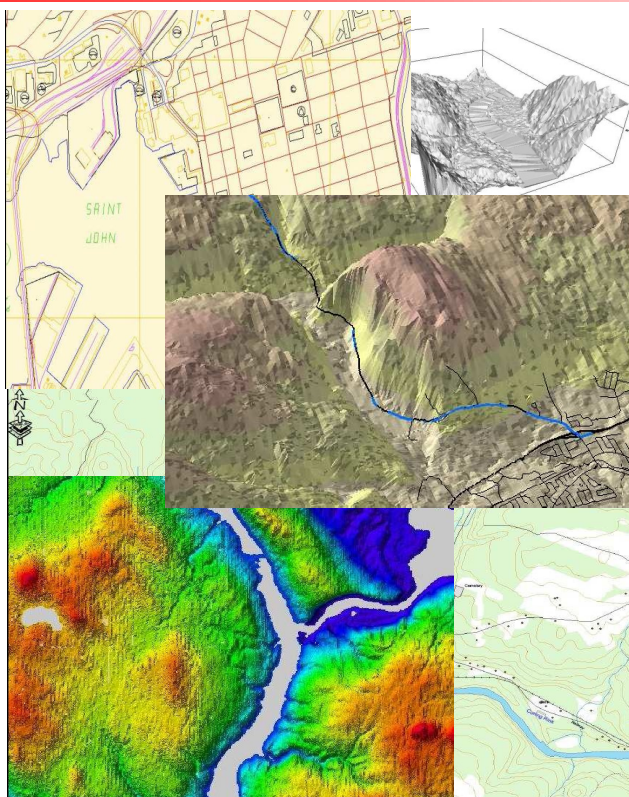


## Prix annuel de l'ACACC pour article étudiant

L'Association des carto­thèques et archives cartographiques du Canada (ACACC) est fière d'annoncer la tenue du sixième concours annuel pour le meilleur article soumis par un étudiant ou une étudiante. Les dissertations peuvent porter sur l'information et l'accès aux données géospatiales, sur la cartographie, sur le matériel cartographique, sur l'information cartographique, sur les données cartographiques, sur les données SIG ou sur l'information géo-référencée.



### Admissibilité

Le concours est admissible à toute personne originaire du Canada ou qui étudie au Canada et qui est présentement inscrite à une institution post-secondaire (collège ou université). Les articles doivent être rédigés pendant l'année VRDLUI5/16

### Dissertation

L'article doit être original et ne jamais avoir été publié. Il doit comporter moins de 3 000 mots. Les juges porteront l'attention en premier lieu sur l'originalité du sujet et sur son apport en nouvelles connaissances et idées novatrices. L'article sera également jugé sur la façon dont l'auteur démontre la pertinence du sujet, sur la qualité générale de la présentation et de la documentation ainsi que sur la qualité littéraire du texte.

### Prix

Le récipiendaire recevra un montant de 250.00 \$ et les droits d'adhésion à l'Association pour une année. Le prix inclus également une invitation à présenter la communication lors de la conférence annuelle de l'ACACC tenue à la fin mai ou au début juin. Si le récipiendaire répond à cette invitation, il sera dispensé des frais d'inscription au congrès et l'Association lui allouera un montant jusqu'à 250.00 \$ pour couvrir les frais de voyage.

**Date limite: 15 avril 2016**

Les inscriptions doivent être reçus au plus tard le 15 avril 2016, le cachet de la poste faisant foi.

Rosa Orlandini, Comité des prix, ACACC,  
York University Map Library  
4700 Keele Street, Toronto, ON  
past.president@acmla-acacc.ca

**Présenter un article au concours!**